

7.1 Vision du secteur de la construction avec la définition économique des entreprises

En 2020, on compte 532 300 **unités légales** dont l'activité principale relève de la **construction** : 486 500 sont des **unités légales indépendantes**, 45 800 appartiennent à un **groupe** ► **figure 1**. Parmi elles, 37 000 (81 %) sont des **filiales** d'une **entreprise** de la construction. *A contrario*, 8 800 appartiennent à des entreprises d'autres secteurs : 5 200 sont des filiales d'entreprises des services marchands (60 %, contre 54 % en 2019), 1 300 sont des filiales d'entreprises industrielles (15 %), 1 100 sont des filiales de *holdings* et d'auxiliaires de services financiers (13 %). Les autres unités sont des filiales d'entreprises commerciales (700) et des transports et de l'entreposage (300). Ces filiales d'autres secteurs emploient 57 000 salariés en équivalent temps plein (ETP), soit 9 % des effectifs dans les filiales du secteur de la construction ► **figure 2**, réalisent 10 % de la **valeur ajoutée** générée par l'ensemble des filiales ayant une activité de construction ► **figure 3** et portent 25 % des immobilisations non financières ► **figure 4**.

En 2020, 59 900 unités légales, organisées en groupe, font partie d'une entreprise du secteur de la construction. 38 % d'entre elles (22 900) ne relèvent pas de ce secteur. La moitié sont des *holdings* et auxiliaires de services financiers et d'assurance (11 500). Les autres proviennent des services marchands (7 900), de l'industrie (2 000), du commerce (1 200), des transports et de l'entreposage (200). Au sein de ces entreprises, les filiales dont l'activité est hors construction emploient 19 % des salariés ETP,

génèrent 27 % de la valeur ajoutée mais portent 62 % des immobilisations non financières. À ces 59 900 unités légales, il convient d'ajouter 486 500 sociétés ou entreprises individuelles indépendantes pour couvrir l'ensemble des entreprises de la construction.

Ainsi, la mise en œuvre de la définition économique des entreprises conduit à rattacher des unités légales de la construction à des entreprises d'autres secteurs et à intégrer des unités légales d'autres secteurs à des entreprises de la construction. Cette réallocation sectorielle a pour conséquences une révision de la valeur ajoutée (+ 10 milliards d'euros), des immobilisations non financières (+ 42 milliards d'euros), des effectifs (+ 82 000 salariés ETP) de la construction ► **figure 5**.

Le passage à une analyse au niveau des entreprises plutôt que des unités légales ne se fait pas à champ constant d'une année sur l'autre; il ajoute à la réallocation sectorielle un effet de **consolidation** des flux intra-groupe pour les **variables** dites « **non additives** ». Les deux effets combinés augmentent légèrement le chiffre d'affaires (CA) des entreprises de la construction de 5 milliards d'euros (+ 19 milliards d'euros de réallocation du CA des unités légales hors construction et - 14 milliards d'euros de consolidation). Ils conduisent également à une forte révision des fonds propres (+ 61 milliards d'euros) et des immobilisations financières (+ 67 milliards d'euros). ●

► Définitions

Unité légale, construction, unité légale indépendante, groupe, filiale, entreprise, valeur ajoutée (VA), consolidation, variable non additive : voir *Glossaire*.

► 1. Unités légales et entreprises de la construction en 2020

nombre d'unités légales (UL)	45 800 UL de la construction	UL hors secteur	
59 900 UL des entreprises de la construction	37 000	11 400 hors financier	11 500 du financier
UL des entreprises hors secteur	8 800		

Champ : UL de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction. Les 486 500 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.

Source : Insee, É sane 2020 (données individuelles).

► 2. Effectifs salariés en ETP de la construction en 2020

en milliers d'ETP	Unités légales (UL) de la construction (634 milliers d'ETP)	UL hors secteur	
UL des entreprises de la construction (716 milliers d'ETP)	577	120 hors financier	19 du financier
UL des entreprises hors secteur	57		

ETP : équivalent temps plein.

Champ : UL de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction. Les 486 500 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.

Source : Insee, É sane 2020 (données individuelles).

► 3. Valeur ajoutée de la construction en 2020

en milliards d'euros (Md€)	Unités légales (UL) de la construction (44,4 Md€ de valeur ajoutée)	UL hors secteur	
UL des entreprises de la construction (54,6 Md€ de valeur ajoutée)	40,0	11,6 hors financier	3,0 du financier
UL des entreprises hors secteur	4,4		

Champ : UL de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction. Les 486 500 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.

Source : Insee, É sane 2020 (données individuelles).

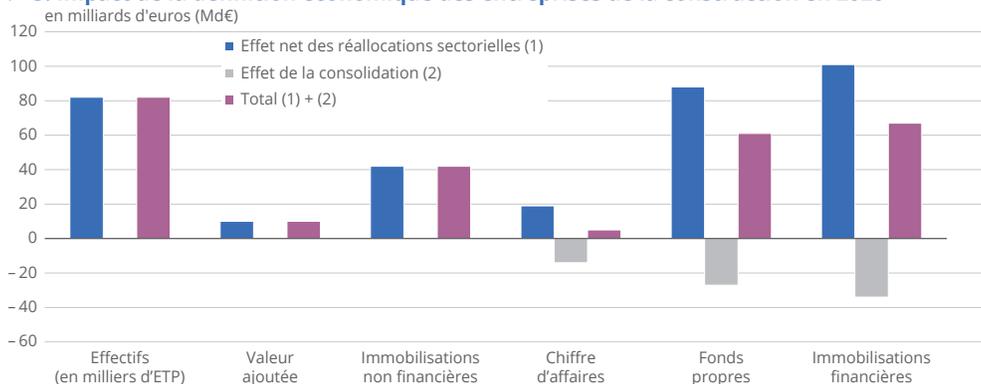
► 4. Immobilisations non financières de la construction en 2020

en milliards d'euros (Md€)	Unités légales (UL) de la construction (42,7 Md€ d'immobilisations non financières)	UL hors secteur	
UL des entreprises de la construction (84,7 Md€ d'immobilisations non financières)	32,0	48,7 hors financier	4,1 du financier
UL des entreprises hors secteur	10,7		

Champ : UL de la construction appartenant à un groupe et unités légales appartenant à un groupe de la construction. Les 486 500 entreprises « mono-unité légale » sont hors champ.

Source : Insee, É sane 2020 (données individuelles).

► 5. Impact de la définition économique des entreprises de la construction en 2020



ETP : équivalent temps plein.

Lecture : avec la définition économique des entreprises, les immobilisations financières des entreprises de la construction augmentent de 67 Md€ par rapport aux immobilisations financières des unités légales des services marchands : 101 Md€ par effet des réallocations sectorielles et - 34 Md€ par l'effet des consolidations intra-groupe.

Champ : entreprises et unités légales de la construction (y compris entreprises « mono-unité légale »).

Source : Insee, É sane 2020 (données individuelles).

7.2 Chiffres clés de la construction

En 2020, la **construction** rassemble 501 200 **entreprises** ► **figure 1**. Hors **micro-entrepreneurs**, elle en regroupe 353 100. Les entreprises de la construction emploient 1,4 million de salariés en équivalent temps plein (ETP), soit 11,2 % des salariés des secteurs principalement marchands, non agricoles et non financiers. Elles réalisent un chiffre d'affaires (CA) de 315 milliards d'euros et dégagent une **valeur ajoutée (VA)** de 103 milliards d'euros. Elles contribuent à 8,6 % du chiffre d'affaires et 9,9 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs bien qu'elles représentent 14,6 % des entreprises ► **figure 2**.

La très grande majorité des entreprises de la construction n'ont qu'une seule **unité légale** : elles sont **mono-unité légale**. Seulement 3,0 % (14 700 entreprises) sont organisées en **groupe** de sociétés. Celles-ci englobent au total 59 900 unités légales. Bien que minoritaires en nombre, le poids de ces entreprises est prépondérant : elles emploient 50 % des salariés en ETP et réalisent 53 % de la valeur ajoutée.

La construction comprend quatre sous-secteurs : la **promotion immobilière**, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels, le génie civil (construction de routes, de réseaux, etc.) et les travaux de construction spécialisés (travaux d'installation électrique, plomberie, travaux de finition : peinture, etc.). En 2020, les travaux spécialisés réalisent 68 % de la VA de la construction, le génie civil 17 %, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels 9 % et la promotion immobilière 6 %. Les travaux spécialisés emploient 72 % des salariés, le génie civil 16 %, la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels 9 % et la promotion immobilière 3 %.

La quasi-totalité des entreprises de la construction sont des microentreprises (MIC) ou des PME (hors MIC) ► **figure 3**. Elles rassemblent respectivement 32 % et 36 % des salariés des entreprises de la construction. La part des salariés des entreprises de taille intermédiaire est de 11 %, celle des grandes entreprises 21 %. La répartition de la valeur ajoutée est assez proche de la structure de l'emploi salarié : 32 % de la valeur ajoutée est réalisée par les MIC, 32 % par les PME (hors MIC), 13 % par les ETI et 22 % par des grandes entreprises (GE).

L'intensité capitalistique de la construction reste globalement faible : ses immobilisations corporelles (bâtiments, terrains, installations, machines et matériel) s'élèvent à 77 600 euros par salarié (ETP) en 2020, contre 219 500 euros pour l'ensemble des entreprises ► **figure 4**. Les travaux spécialisés ont une intensité capitalistique moins forte que la moyenne de l'ensemble de la construction (44 000 euros) ; pour la construction de bâtiments l'intensité capitalistique est proche de la moyenne (68 100 euros) ; par contre elle est beaucoup plus élevée dans le génie civil et la promotion immobilière (192 100 euros et 345 400 euros). Cela s'explique par la nature des travaux réalisés, qui requièrent plus ou moins de moyens de production.

De même, le taux d'investissement et le taux de marge sont plus faibles pour les entreprises de la construction que pour l'ensemble des entreprises (respectivement 11 % contre 20 % et 19 % contre 27 %). Comme pour l'intensité capitalistique, le génie civil affiche un taux d'investissement plus élevé (20 %), et les travaux spécialisés un taux plus faible que l'ensemble de la construction (9 %) ; le taux de marge de la promotion immobilière est de loin le plus élevé des quatre sous-secteurs (49 %). ●

► Définitions

L'activité de **construction** est essentiellement une activité de mise en œuvre ou d'installation sur le chantier du client et qui concerne aussi bien les travaux neufs que la rénovation, la réparation ou la maintenance. Ces industries correspondent à la section F de la NAF Rév. 2.

La **promotion immobilière** consiste à réunir les moyens juridiques, financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente.

Entreprise, micro-entrepreneur, valeur ajoutée (VA), unité légale, mono-unité légale, groupe : voir *Glossaire*.

► 1. Nombre d'entreprises dans la construction en 2020

en milliers

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales ¹	Dont entreprises « mono-unité légale »	Hors micro-entrepreneurs		
				Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales ¹	Dont entreprises « mono-unité légale »
Promotion immobilière	22,9	40,7	21,0	22,9	40,7	20,9
Construction de bâtiments	24,8	28,9	23,6	22,3	26,5	21,1
Génie civil	4,3	7,7	3,6	3,9	7,3	3,3
Travaux spécialisés	449,2	469,1	438,4	304,0	323,9	293,1
Ensemble de la construction	501,2	546,4	486,5	353,1	398,4	338,5
Poids de la construction² (en %)	14,6	14,7	14,6	15,2	15,4	15,3

1 Constituant les entreprises de la construction.

2 Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane 2020 (données individuelles).

► 2. Chiffres clés des entreprises de la construction en 2020

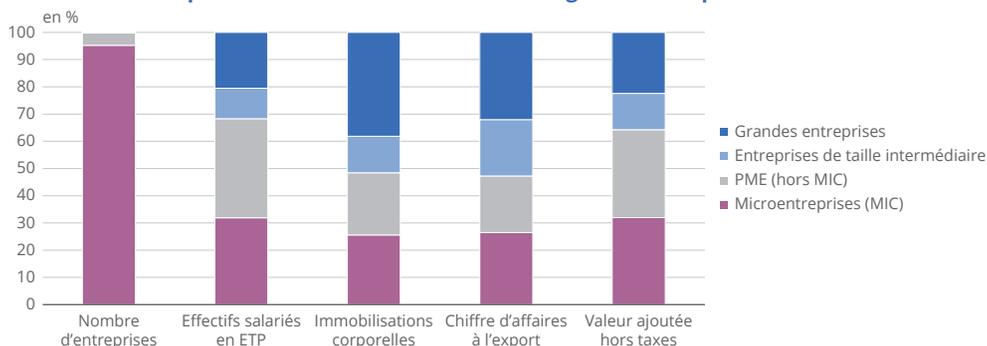
	Salariés (en milliers d'ETP)	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires à l'export	Valeur ajoutée hors taxes	Investissement corporels bruts hors apports
Promotion immobilière	39,4	35,8	0,5	6,6	0,9
Construction de bâtiments	132,4	37,9	0,8	9,4	0,6
Génie civil	221,1	52,7	1,7	17,5	3,4
Travaux spécialisés	1 030,8	188,4	3,4	69,5	6,1
Ensemble de la construction	1 423,7	314,9	6,4	102,9	11,0
Poids de la construction¹ (en %)	11,2	8,6	1,0	9,9	5,2

1 Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane 2020.

► 3. Caractéristiques de la construction selon la catégorie d'entreprise en 2020



ETP : équivalent temps plein.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane 2020.

► 4. Ratios économiques et financiers des entreprises dans la construction en 2020

en %

	Taux d'exportation	Taux de valeur ajoutée	Intensité capitalistique (en milliers d'euros par ETP)	Taux d'investissement	Taux de marge
Promotion immobilière	1,3	18,3	345,4	13,6	48,5
Construction de bâtiments	2,0	24,7	68,1	6,0	12,0
Génie civil	3,3	33,2	192,1	19,7	16,3
Travaux spécialisés	1,8	36,9	44,0	8,8	18,2
Ensemble de la construction	2,0	32,7	77,6	10,7	19,2
Ensemble des entreprises principalement marchandes non agricoles et non financières	17,2	29,9	219,5	19,5	26,5

ETP : équivalent temps plein.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane 2020.

► 5. Nombre d'entreprises dans la construction en 2019

en milliers

	Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales ¹	Dont entreprises « mono-unité légale »	Hors micro-entrepreneurs		
				Nombre d'entreprises	Nombre d'unités légales ¹	Dont entreprises « mono-unité légale »
Promotion immobilière	22,2	39,1	20,2	22,1	39,1	20,2
Construction de bâtiments	24,2	28,3	23,0	21,8	25,9	20,6
Génie civil	4,1	7,6	3,5	3,8	7,3	3,2
Travaux spécialisés	435,4	455,3	424,7	304,7	324,6	294,0
Ensemble de la construction	485,8	530,3	471,4	352,5	397,0	338,0
Poids de la construction² (en %)	14,6	14,8	14,6	15,3	15,5	15,4

1 Constituant les entreprises de la construction.

2 Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane 2020 (données individuelles).

► 6. Chiffres clés des entreprises de la construction en 2019

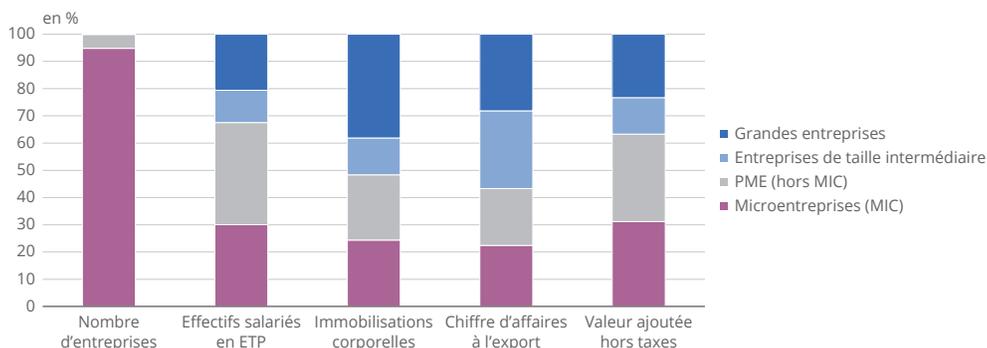
	Salariés (en milliers d'ETP)	Chiffre d'affaires hors taxes	Chiffre d'affaires à l'export	Valeur ajoutée hors taxes	Investissement corporels bruts hors apports
Promotion immobilière	39,7	36,1	0,2	6,3	1,4
Construction de bâtiments	146,0	42,7	1,0	10,4	2,1
Génie civil	227,3	58,3	2,4	18,8	3,0
Travaux spécialisés	1 074,3	197,7	3,9	72,5	5,9
Ensemble de la construction	1 487,3	334,8	7,5	108,0	12,4
Poids de la construction¹ (en %)	10,6	8,4	1,0	9,5	5,6

1 Dans l'ensemble des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane 2020.

► 7. Caractéristiques de la construction selon la catégorie d'entreprise en 2019



ETP : équivalent temps plein.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane 2020.

► 8. Ratios économiques et financiers des entreprises dans la construction en 2019

en %

	Taux d'exportation	Taux de valeur ajoutée	Intensité capitalistique (en milliers d'euros par ETP)	Taux d'investissement	Taux de marge
Promotion immobilière	0,6	17,4	343,2	22,7	48,2
Construction de bâtiments	2,2	24,4	73,6	20,6	14,7
Génie civil	4,1	32,3	178,2	15,7	22,7
Travaux spécialisés	2,0	36,7	41,2	8,1	18,9
Ensemble de la construction	2,2	32,3	73,4	11,5	20,8
Ensemble des entreprises	18,4	29,9	191,3	19,1	28,4

ETP : équivalent temps plein.

Champ : France, entreprises du secteur de la construction.

Source : Insee, É sane 2020.